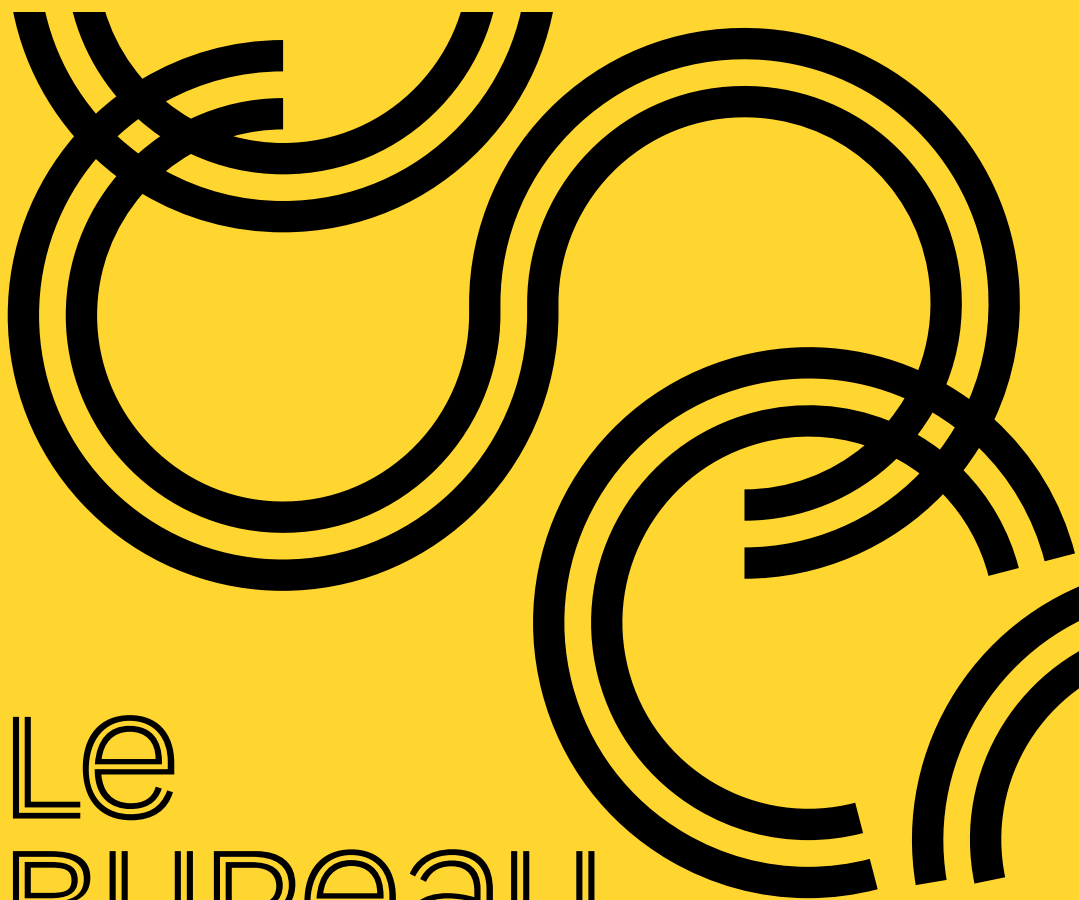


FICHE ACTION

Les rythmes scolaires

Aménager les rythmes scolaires :
un enjeu d'égalité sociale



Le
BUREAU
DES TEMPS



I. contexte

Autour des rythmes scolaires, des découvertes scientifiques et des débats

Dans les années 1980, des travaux scientifiques sur la chronobiologie de l'enfant alimentent un vif débat autour des rythmes scolaires à l'école maternelle et élémentaire. Faut-il favoriser des journées d'apprentissage plus courtes, étalées sur 4,5 jours du lundi au vendredi, ou privilégier une semaine de 4 jours avec des journées plus longues ? Agir sur les horaires peut-il permettre de réduire des inégalités sociales et scolaires pour les enfants et leurs familles ? À cette époque, et faute d'unanimité sur l'une ou l'autre option, la Ville de Rennes opte

pour la semaine de 4 jours, conduisant les familles, les professionnels de l'éducation et les acteurs du périscolaire à adapter leur rythme à celui des enfants. À l'usage cependant, ce nouveau rythme ne convainc pas. Face aux divergences d'approches, la collectivité décide, au début des années 2000, de lancer un groupe d'étude municipal visant à enclencher une prise de recul et un croisement des regards, et éventuellement un changement dans le rythme des écoliers.



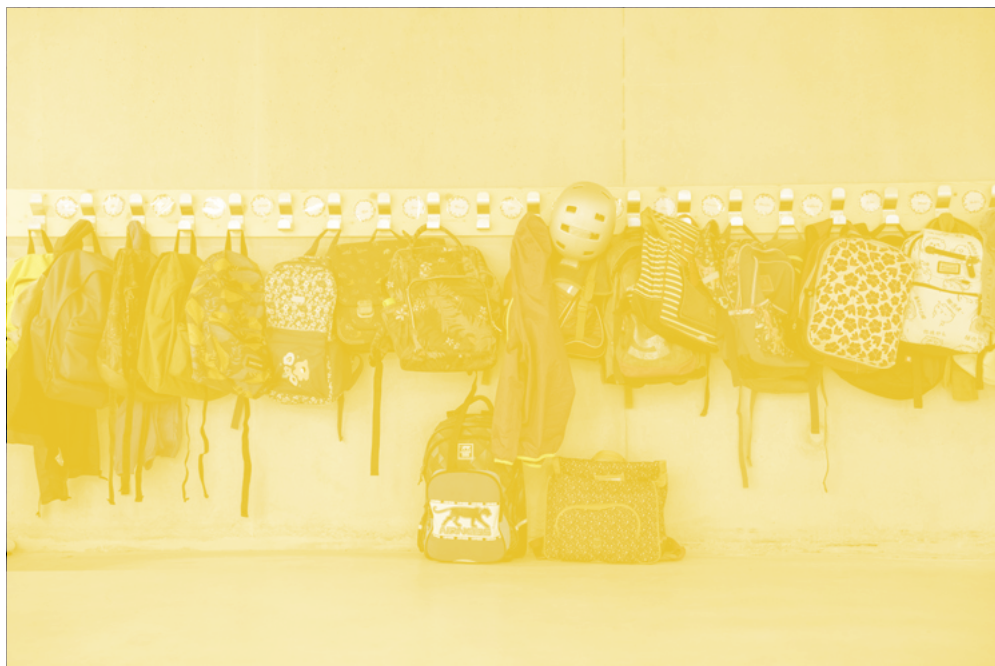
II. MÉTHODOLOGIE

Expérimenter pour élargir le champ de vision

À la rentrée 2002, la Ville de Rennes lance une expérimentation au sein du groupe scolaire Sonia Delaunay. Construit récemment dans le nouveau quartier de Beauregard, celui-ci offre l'occasion de penser un calendrier plus en phase avec les rythmes biologiques de l'enfant. Avec l'accord des familles, le groupe scolaire réorganise le rythme hebdomadaire sur 4,5 jours, avec des cours le mercredi matin et des journées raccourcies. Le Bureau des temps, associé à cette expérimentation, articule la question des temps de l'enfant avec les temps des

familles et des professionnels, ainsi qu'avec les enjeux, plus globaux, des rythmes de la ville.

Cette expérimentation fait l'objet d'une double évaluation en 2003 et 2004. Sur le volet chronobiologique, une étude comparative réalisée par le Professeur Testu (Université de Tours) met en évidence les bienfaits de ce nouveau rythme sur le sommeil et les cycles d'apprentissage des enfants. En parallèle, une enquête menée par la collectivité souligne la satisfaction des parents, tout



en mettant en évidence des enjeux d'adaptation de l'offre périscolaire. Malgré des résultats jugés positifs, cette expérience ne permet pas de conclure un débat mêlant des approches et intérêts contradictoires, et n'est pas étendue à l'ensemble des écoles rennaises. Elle met toutefois en lumière un enjeu d'articulation entre les temps de l'enfant et les temps des parents et des professionnels de l'éducation. En 2008, la réforme Darcos suspend la possibilité de déroger localement à la semaine de 4 jours, mettant un terme à l'expérimentation rennaise.

En 2012, la réforme Peillon rend obligatoire la semaine de 4,5 jours à l'échelle nationale. L'expertise du Bureau des temps est sollicitée sur deux aspects :

1. Alimenter la réflexion et la prise de conscience du rôle structurant des rythmes scolaires sur l'ensemble des rythmes de la ville (rythmes de travail, offre de transports, horaires des commerces et des services de santé, offre culturelle...). Un équilibre est recherché entre une approche centrée sur les rythmes des enfants et une perspective plus systémique prenant en compte des enjeux forts d'égalité entre enfants sur le territoire, d'accès à l'emploi pour les parents...

2. Mener une étude auprès d'une vingtaine d'acteurs associatifs impliqués dans les temps extrascolaires pour identifier l'impact d'un éventuel changement de rythme (risque de perte de créneaux d'activité le mercredi / opportunité de créneaux d'ateliers périscolaires le midi et en fin d'après-midi). Cette étude a révélé l'intérêt de travailler en lien étroit avec les acteurs associatifs pour proposer une offre complémentaire municipale et associative, sur les temps périscolaires et extrascolaires.



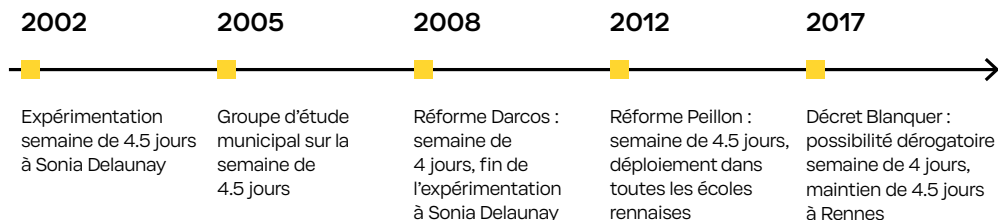
III. SOLUTIONS ET RÉSULTATS

Une méthodologie de la concertation aux effets durables

L'expérimentation réalisée au sein du groupe scolaire Sonia Delaunay dès 2002 permet à la Direction Éducation Enfance et à une équipe de chercheurs d'éprouver une méthodologie basée sur la concertation et l'articulation des temps sociaux, qui fondera son approche par la suite. Quelques années plus tard, cette grille de lecture temporelle met en exergue les leviers et les freins à l'adhésion à la semaine de 4,5 jours, ouvrant aux collectivités des voies à explorer pour agir sur les conséquences de ce changement et notamment sur le

respect du principe d'égalité entre les temps des enfants et des familles. Ce travail facilite la mise en œuvre de la réforme Peillon en 2012.

En 2017, le décret Blanquer réintroduit la possibilité pour les communes d'adopter la semaine de 4 jours de manière dérogatoire, en fonction des contextes locaux. La Ville de Rennes fait le choix de conserver le rythme de 4,5 jours, à la différence d'une majorité de communes de la métropole.



IV. ACTEURS ET PARTENAIRES

Faire évoluer le rythme des élèves en prenant en compte celui des parents et des professionnels

En 2002, l'expérimentation de la semaine de 4,5 jours menée au sein du groupe scolaire Sonia Delaunay donne un nouveau rythme à toute une chaîne d'acteurs (familles, enseignants, professionnels impliqués durant le temps périscolaire et scolaire - ATSEM, agents de restauration et d'entretien, vacataires, concierges). Réunis autour du Bureau des temps, ceux-ci sont associés à la phase de concertation avant la mise en œuvre de la démarche, puis à son évaluation. Celle-ci se révélant positive, la Ville de Rennes met

en place fin 2005 un groupe d'étude municipal chargé de proposer à la collectivité un avis visant à éclairer sa décision en matière de rythmes scolaires pour l'ensemble des écoles rennaises. Ce groupe, composé de représentants de différents services municipaux (Bureau des temps / Direction Éducation Enfance / Direction des Sports / Conservatoire national de Région / Bibliothèque) et des groupes politiques présents au Conseil municipal, auditionne des représentants des institutions concernées (Inspection



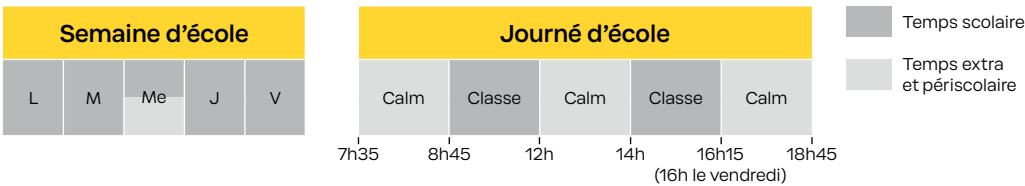
- (1) Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports
- (2) Direction diocésaine de l'Enseignement catholique

académique, DRDJS⁽¹⁾ , DDEC⁽²⁾), du tissu associatif sportif et culturel, des parents d'élèves, des syndicats et des services municipaux. Les points de vue exprimés étant très divergents, aucun changement n'est apporté aux rythmes scolaires à l'échelle de la Ville.

Le Bureau des temps est à nouveau saisi de la question à l'occasion de la réforme de 2012, en animant les échanges avec les services de la Ville et les acteurs associatifs afin de les impliquer dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et périscolaires. Il est également associé aux échanges avec les services de la Direction Éducation Enfance,

l'Inspection d'Académie et la communauté éducative (enseignants, directeurs d'école). Cependant, le dialogue est difficile. Ces professionnels sont majoritairement opposés à la réforme et à sa déclinaison sur la Ville de Rennes. Un travail d'accompagnement au changement est donc mené en partenariat avec l'Inspection d'Académie, afin d'allonger la pause méridienne et permettre aux enfants d'expérimenter différents ateliers, tout en maintenant une fin de journée de classe à 16h15 et ainsi favoriser un équilibre entre temps de l'enfant et temps des familles.

En 2025, le rythme scolaire des écoles rennaises est organisé de la manière suivante :



V. DATES ET CHIFFRES CLÉS

2002

Expérimentation de la semaine
de 4,5 jours (Sonia Delaunay)

2012

Réforme Peillon : passage à la semaine
de 4,5 jours au niveau national

14 800

enfants sont accueillis en 2025
dans les 89 écoles rennaises

10 000

élèves fréquentent la restauration
scolaire le midi

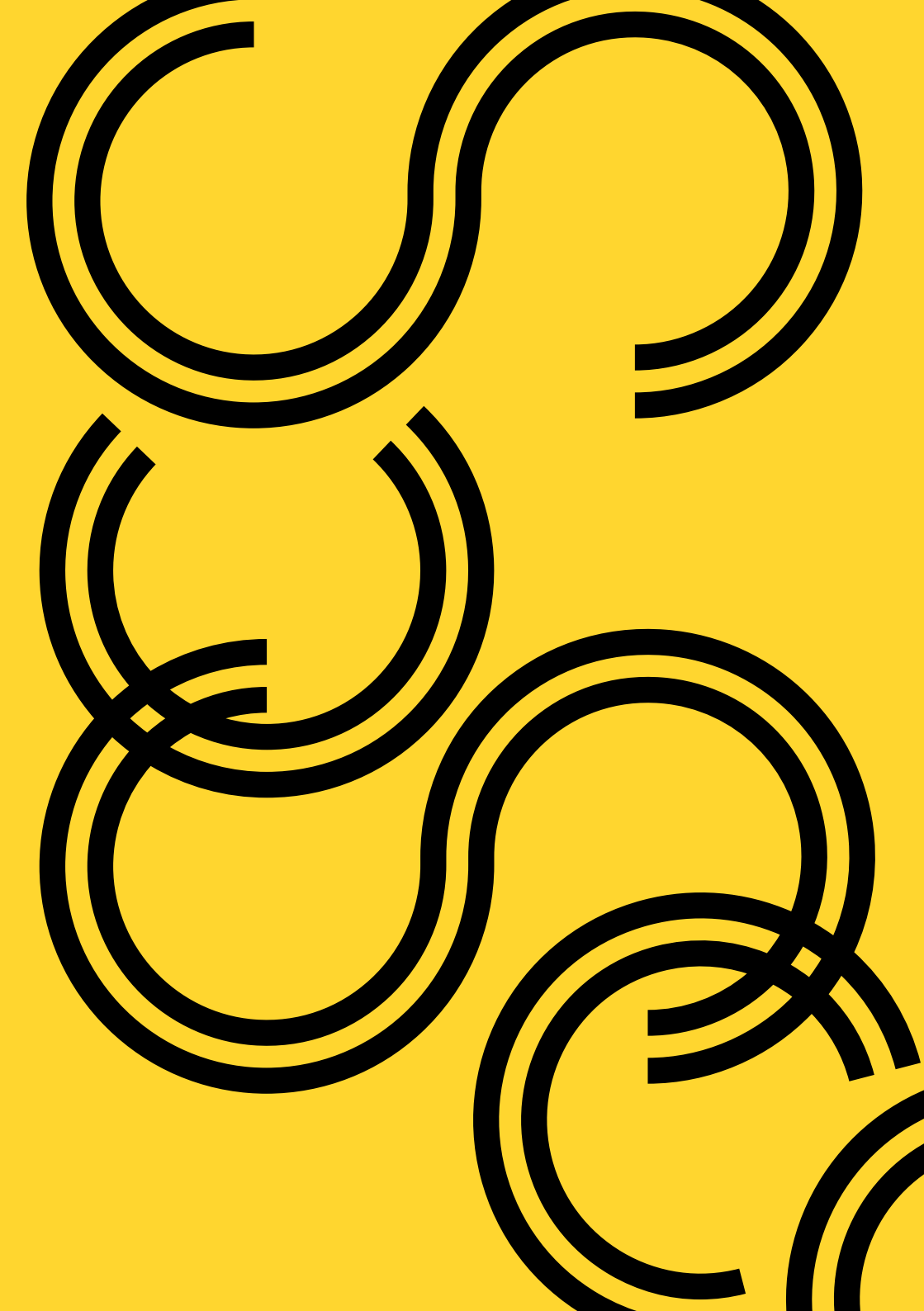
1 500

agents de la Ville de Rennes travaillent
au service des enfants

11 000

élèves fréquentent les accueils
périscolaires





**Les modes de vie changent, les temps s'accélèrent,
se multiplient, se mêlent, parfois s'emmêlent.**

Qui décide des horaires ? Peut-on éviter les bouchons ?

Comment limiter les inégalités liées au temps ?

**À quoi ressemblera notre temps, demain, si rien n'est fait,
avec l'accélération des rythmes de vie et l'augmentation
de la population des villes ? Il est grand temps de prendre
ces questions à bras le corps, face à ces nouveaux
enjeux sociaux et environnementaux.**

**À Rennes, un Bureau des temps mène depuis 2002
des actions concrètes et transversales, dépassant l'approche
individuelle pour réaménager les temps à l'échelle
du territoire.**

**Retrouvez d'autres fiches action ainsi que la frise temporelle du Bureau des temps
sur la page internet « Les ressources temporelles » du site de la Ville et de la
Métropole de Rennes.**

Le BUREAU DES temps

Hôtel de Rennes Métropole
4, avenue Henri Fréville
CS 93111
35 031 Rennes Cedex

02 23 62 20 95
temps@rennesmetropole.fr
bureaudestems.rennes.fr

 **RENNES**
Ville et Métropole

Conception : novembre 2025

Visuels : Arnaud Loubry - Anne-Cécile Esteve - Julien
Mignot